

# La sémantique dans le champ de la linguistique francophone jusqu'à 1916

*Gabriel Bergounioux*

La sémantique a, dès ses commencements, un statut paradoxal. D'un côté, elle est portée d'emblée au plus haut niveau de l'analyse linguistique, couronnant par une théorie du sens les fondations phonologiques et l'édifice morpho-syntaxique, relevant ainsi par étapes les préoccupations du linguiste qui, d'abord aux prises avec la matérialité sonore, accéderait à la sphère de la pensée au terme de ses analyses. À ce titre, elle apparaît comme l'achèvement et la gloire de la linguistique. D'un autre côté, son insertion dans la discipline est restée jusqu'à aujourd'hui si problématique qu'il serait possible de composer une histoire "négative" de la linguistique qui confronterait les hypothèses épistémologiques successivement avancées selon le degré de refus (ou de tolérance) de chaque école à la sémantique, depuis l'absence de ce domaine dans la définition initiale du comparatisme avant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux différents principes d'exclusion soutenus par plusieurs grammaires contemporaines. Ainsi le sémanticien, dont les ambitions sont les plus hautes, n'accède pas sans difficulté à la reconnaissance des syntacticiens et des phonologues qu'il est censé dominer, la hiérarchie interne de la discipline jouant plutôt en faveur de ceux-ci. Le développement différé de la sémantique, des décennies après qu'avait paru la *Vergleichende Grammatik* de Bopp, n'explique pas un ostracisme qui refléterait plutôt une défiance continue à l'encontre des prodromes d'une théorie linguistique de la signification et une confrontation polémique entre les sciences du langage et quelques disciplines connexes.

## 1. Le sens linguistique avant la sémantique

Il n'est pas fortuit que la question de la signification n'ait pas fait l'objet d'une étude particulière, nommément désignée, dans l'élaboration

première du comparatisme. Renouvelé un siècle plus tard par la phonologie qui le revendiquait avec éclat, le geste heuristique d'une suspension du sens dans la détermination des unités de la langue pointe comment le rapprochement philologique des écritures puis des graphes, en suspendant l'interprétation pour privilégier une approche formelle, constituait un progrès vers une construction de la langue en système. Dans l'ambition scientifique d'un recouvrement exhaustif des propriétés de la langue, cette lacune volontaire ménageait une *réserve* (selon l'acception du terme en peinture) où se substituaient, au défaut de l'explication, des considérations empruntées tantôt à des pratiques linguistiques établies dès avant la grammaire comparée, tantôt à des disciplines — les sciences humaines — dont le développement est contemporain. D'un côté étaient reformulés des jugements depuis longtemps établis dans une réflexion partagée, à l'intérieur du cursus scolaire, entre la philosophie et la rhétorique — dont s'inspire Arsène Darmesteter [1887] et qu'on retrouve encore chez Nyrop —, de l'autre c'est aux lumières de la psychologie ou de l'anthropologie qu'était demandée l'élucidation des caractères propres de la langue. Mais avant d'être en rivalité avec des savoirs exogènes, les philologues développèrent, dans les attendus requis par le champ comparatiste, des conceptions spécifiques, extrapolant les méthodes appliquées à la comparaison morphologique.

### 1. 1. Théorie des racines et mythologie comparée

À l'intérieur du cadre défini par la linguistique historique, deux filiations distinctes ont assumé la fonction que Bréal revendiquera ultérieurement pour la sémantique. La première, récusée avec constance, correspond à la succession d'hypothèses erronées et d'errances qui ont accompagné le développement du comparatisme, depuis la théorie des racines primitives jusqu'à la mythologie comparée et Bréal s'en démarque avec d'autant plus de rigueur qu'il n'y fut pas lui-même indifférent. Venu à la linguistique en un temps où une certaine prudence était devenue de règle, il s'est abstenu de proposer à son tour un système archi-étymologique par quoi se déclarerait la valeur primitive d'une syllabe dont se vérifierait ensuite le destin dans les avatars de langues différentes. Il ne conserve du réductionnisme que l'explication des formes grammaticales dans les langues classiques par le sanscrit, en décomposant les unités lexicales en séquences morphématiques :

“Ce n'est donc pas un médiocre avantage pour le philologue de consulter la langue sanscrite avant de se prononcer sur l'origine ou sur le sens des termes ou des formes en grec et en latin. Au lieu de s'user la vue sur des monnaies dont la légende est effacée et l'effigie douteuse, il a devant lui la médaille presque à fleur de coin, avec son inscription encore lisible et son empreinte encore fraîche. (...) La grammaire comparée démontre que les désinences étaient, à l'origine, des racines ayant une existence individuelle (...). Elle en

pénètre la signification primitive : elle montre que la déclinaison se compose d'une série de pronoms ou de prépositions, exprimant des idées de localité, qui viennent s'ajouter tour à tour à une racine nominale (...)” [Bréal, 1864, p. 44 et 46 ; Desmet, Swiggers, 1995, p. 76 et 78].

Il récuse en revanche toute tentative de ramener à quelques suites de phonèmes élémentaires l'ensemble de l'indo-européen reconstitué, se démarquant des essais aventurés de certains de ses prédécesseurs et, dans l'introduction au deuxième volume de la traduction — qu'il supervisa — de la *Grammaire comparée* de Bopp, il prévient :

“Des efforts ont été tentés par d'éminents linguistes pour ramener une partie de nos racines verbales à des éléments plus simples. Nous voyons, en effet, qu'elles ne présentent pas toutes une structure uniforme, et qu'en regard de types phoniques aussi peu complexes que *i* «aller», *ad* «manger», *dâ* «donner», il s'en trouve, comme *yu'g*, «joindre», *mard* «écraser», *sarp* «glisser», *skand* «sauter», qui comprennent trois, quatre et jusqu'à cinq lettres. On a remarqué, en outre, que certaines racines comme *râ'g* et *bhrâ'g*, *yu* et *yu'g*, *mar* et *mard*, *sar* et *sarp*, présentent une certaine analogie de conformation et de sens, et l'on s'est demandé s'il n'était pas possible de les faire dériver les unes des autres. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner des systèmes qui ne sont pas d'accord entre eux, et dont chacun n'a guère pour lui jusqu'à présent que l'assentiment de son auteur. Mais quel que soit le succès réservé à ce genre de recherches, il suffira ici de faire observer que la grammaire comparative, telle qu'elle est traitée par M. Bopp, se trouve située en deçà de cette étymologie transcendante” [Bréal, 1868a, p. XXII-XXIII ; Desmet, Swiggers, 1995, p. 129-130].

Ces propos, publiés une première fois sous forme de mise en garde particulière dans la *Revue archéologique* en 1867, ne laissent aucun doute quant à la rupture accomplie sur ce point. Ils font système avec un autre renoncement, celui d'une ambition ethnographique, la langue reconstruite avec une sûreté satisfaisante pour que le foyer d'un peuple et ses conditions de vie soient restitués dans leur état natif aux philologues, à travers ce que la paléographie conservait de primitif malgré les distorsions et les divergences des transcriptions. Le parallèle s'impose entre la conviction qu'une remontée aux tout premiers éléments de la langue-mère était possible et la crédulité des savants concernant la détermination du centre d'où les Aryas auraient émigré, il y a des millénaires, à la conquête de terres nouvelles. Bien que la *Revue de Linguistique et de Philologie comparée* [Desmet, 1996], la plus intéressée en France par cette remontée aux sources, fût républicaine et scientifique, cette problématique avait d'inquiétantes répercussions idéologiques dans le racisme au XIX<sup>e</sup> siècle : le parallèle entre la pureté d'une langue originelle, progressivement corrompue et mélangée dans les divers parlers de souche indo-européenne, et les thèmes concernant la pureté de la race sont, à travers l'emploi même des termes, patents. La recherche des origines s'inscrivait dans une logique d'exclusion où, selon l'expression de Quatrefages, la raison des conflits devenait non plus nationale mais “ethnique”<sup>1</sup>,

<sup>1</sup>Ce thème est systématisé par [Renan, 1871]. Voir sur cette question [Olender, 1989].

régressant d'une théorie politique de la société civile fondée sur le contrat à une argumentation biologique formulée en opposition de "races", prédéterminée par les filiations génétiques. On a montré ailleurs [Bergounioux, 1996] que, parmi les raisons qui interdissent le développement de cette orientation à l'intérieur de l'université, la présence importante de juifs assimilationnistes dans l'indo-européanisme français avait été déterminante. Pour Bréal, l'opposition à ces théories est explicite quand, au moment de transformer la Société de Linguistique de Paris d'une association d'inspiration catholique, composée d'amateurs épris d'exotisme, en foyer scientifique modelé sur l'université, il impose que figure dans les statuts l'exclusion de toute question d'ordre anthropologique ou glossogénétique [Bergounioux, 1997]. Aussi, l'opposition aux nouvelles sciences humaines doit s'apprécier à partir des inférences politiques qui sous-tendaient les déclarations des anthropologues dans leur valeur idéologique.

En revanche, à peu près à la même époque, Bréal ne fut pas insensible au prestige de la mythologie comparée qui représentait, pour le public cultivé, l'application la plus séduisante du comparatisme. S'il fut, sa vie durant, assez proche de Max Müller dont il avait préfacé en français un ouvrage [Müller, 1869] et qui l'honora de son amitié en dépit de fortes dissensions<sup>2</sup>, il avait aussi emprunté à Renan — dont il avait fait son modèle durant ses années de formation — la conviction d'une certaine permanence des idées générales dans le vocabulaire et surtout un *enchantement* du monde, une idée qui se retrouve, amendée par l'idée d'un progrès des langues, dans l'*Essai de sémantique* [1897]. La croyance en une aurore de l'humanité où les hommes auraient été en communion avec la nature, dans la transparence réciproque des âmes et des choses, survivait dans l'espoir de retrouver les traces de l'animisme primitif dans les récits légendaires. En 1863, Bréal avait soutenu à la Sorbonne une thèse française dans laquelle il ne proposait pas une analyse grammaticale mais, sous l'intitulé *Hercule et Cacus*, et comme l'indiquait le sous-titre, une *Étude de mythologie comparée* [Bréal, 1863], il réservait à la thèse latine, la moins importante, une présentation de la relation entre les transcriptions grecques et les noms perses. S'il abandonnait dès 1864 cette direction, il ne crut pas devoir renoncer à la republication dans des *Mélanges de mythologie et de linguistique* [Bréal, 1877] qui connaîtront une seconde édition en 1882 de cette œuvre rédigée dans sa trentième année. Pourtant, avec l'appui de Gaston Paris qui avait sacrifié aux mêmes illusions dans ses débuts [Paris, 1865], notamment en étudiant le voyage de Charlemagne à Jérusalem, Bréal s'opposait à la mythologie comparée dès 1870 défendant, contre Paul Regnaud<sup>3</sup> par exemple, une analyse philologique qui se refusait à toute extrapolation mythique, avec une telle rigueur que ce type d'études n'exista plus en France qu'en référence à des domaines géographiques extérieurs à l'aire indo-européenne, ou par des

<sup>2</sup>Bréal, d'origine alsacienne, s'était indigné que Max Müller ait accepté de participer à l'ouverture solennelle de l'université allemande de Strasbourg en 1872.

<sup>3</sup>Voir par exemple la dédicace à Gaston Paris et la préface du livre de Paul Regnaud [1898].

monographies consacrées aux religions archaïques de Rome, la Grèce, la Perse ou l'Inde. Cette proscription fut poursuivie par Meillet et Benveniste, ce dont, à s'en tenir à ses déclarations, eut à souffrir Dumézil<sup>4</sup>.

<sup>4</sup>Sur Meillet, v. Dumézil [1987, p. 59] ; sur Benveniste, v. Dumézil [1981, p. 21-23].

Il n'est pas exagéré de dire que l'absence d'une sémantique aura eu pour conséquence deux propositions qui en auront tenu lieu plus d'un demi-siècle durant (de 1816 à 1868 si l'on prend pour point de départ le texte prononcé par Bréal au Collège de France [Bréal, 1868b]) : pour commencer, une théorie des racines développée dès les premières années du comparatisme dans un regain du mirage *étymologique* — selon l'acception grecque du mot, d'une origine confondue à la vérité —, de l'autre la mythologie comparée. Le développement différé de la grammaire historique en France alors qu'en Allemagne de telles hypothèses étaient, sinon récusées, du moins contestées par les cercles philologiques au nom d'un néo-positivisme formaliste, ménageait un espace nouveau pour une reprise de la question de la signification dont les *Junggrammatiker* prédisaient, qu'au-delà des lois phonétiques et de l'analogie, elle requérait l'intercession de la psychologie. Il a été dit — par Meillet notamment — que Bréal, en traduisant le livre fondateur de Bopp, déjà quelque peu caduc, avait eu pour souci de se poser en chef d'école en manifestant sa volonté de démarquer son enseignement de celui des universités germaniques. Parce qu'il refusait les dernières leçons du comparatisme, celles de Brüggmann et Osthoff, il en désavouait la solidarité avec la référence nouvelle à la psychologie du locuteur, promouvant au contraire, et de toutes pièces, une discipline nouvelle qu'il se gardait de rattacher à la sématologie allemande.

## 1. 2. Le travail lexicographique

La seconde filiation, dont il est plus difficile de démarquer la sémantique, interrogerait le travail sur la signification opéré, dans leur pratique même, par les lexicographes. Plusieurs comparatistes, parmi les pionniers de la discipline dans le domaine francophone, avaient justifié leur option diachronique par la confection de dictionnaires ou des classements de vocabulaire. Raynouard avait ouvert la voie avec son *Lexique roman* et l'on pourrait citer, à la jonction d'une investigation du sens primitif et de rapprochements fondés sur la recension des items désignant un lieu, un animal ou un objet, *Les Origines indo-européennes* d'A. Pictet [1859] ou, avec une perspective récursive — les mots du français pris comme point de départ —, *Origine et formation de la langue française* d'A. de Chevallet [1858]. Pictet cherchait encore à ressusciter une civilisation, Chevallet à restituer les contributions des langues (latine, celtique, germanique) qui se continueraient dans le français, mais tous deux étaient assurés que le plus sûr moyen d'y parvenir était d'élucider par l'étymologie la permanence de séquences phoniques travesties.



Quel que soit l'intérêt de ces études en leur temps, elles pèchent presque toutes par une certaine naïveté immanentiste. Un sens forcément conjecturel doit décider l'unité d'un terme, au-delà de ses changements dans l'espace (grammaire comparée) et dans le temps (grammaire historique), au risque d'une confusion continuelle entre la référence et la signification, dans un schéma explicatif circulaire qui, après que le sens primitif a été déduit à l'intersection des emplois dispersés dans les langues (avec, longtemps, un privilège chronologique accordé au sanscrit), reconstitue la valeur des divers emplois par le calcul de la dérive effectuée à partir de là. Pour prendre dans Pictet l'exemple de "puce" :

"§ 102. — LA PUCE

Ce parasite agile peut faire valoir ses titres à une haute antiquité, car son nom principal s'est conservé chez la plupart des peuples européens.

Le sanscrit *pulaka* désigne tout insecte parasite des animaux, à l'extérieur ou à l'intérieur. Le persan *pūlah* a aussi le sens général d'insecte. La racine est évidemment *pul*, magnum (multum) fieri, *pūl*, accumulare. (Cf. *pr*, *pr*, implere, *puru*, multus = πολυς, etc., et le nom indique l'insecte qui se multiplie beaucoup.

L'application spéciale à la puce ne se trouve que dans les langues de l'Europe, où le latin *pulex-icis*, représente parfaitement le sanscrit *pulaka*, tandis que le grec ψυλλα est irrégulièrement modifié. Il y a eu contraction dans l'anc. allem *flôh* (de *fulah*), l'ang.-sax. *flaeh*, le scand. *flô*, etc. (...)" [Pictet, 1859, vol. 1, p. 413].

Tous les articles empruntent à quelque degré cette forme : une considération générale sur la chose suivie d'une démonstration commencée en sanscrit et poursuivie dans la litanie des idiomes indo-européens, aboutissant à faire des traités de linguistique une nomenclature encyclopédique primitive où, à l'appel de leur nom, les êtres et les choses viennent se ranger dans la diversité de leurs réalisations. La racine est établie dans la ressemblance des formes à partir de quoi est prédiquée la logique du lien (ici, la *puce* est ce qui *pullule*), déduisant la plupart des noms des verbes (ou des adjectifs verbaux). Une liste est établie *a priori* qu'on attend de compléter en chaque langue par le mot qui y correspond plutôt que d'interroger la structure interne des langues. À l'intersection des usages et des termes partagés, le philologue espère dessiner la généalogie des peuples et la communauté des sources en mesurant le degré de conservation des mots originels, quitte à solliciter quelquefois l'interprétation. L'ethnodicée était instrumentalisée par un dictionnaire qui déchiffrait dans les récits de l'Antiquité le souvenir de peuples dont la marche belliqueuse avait suivi le soleil dans sa course, une projection qui soutint nombre d'analyses de l'œuvre homérique [Bollack, 1975], faisant de l'*Iliade* l'affrontement des envahisseurs indo-européens contre les autochtones et des pérégrinations d'Ulysse l'équivalent d'une "ethnodyssée".

L'application paraissait plus sûre dans le cas du français puisque l'idiome antécédent, le latin, était connu avec sa valeur propre par un

ensemble de textes suffisamment établis et convenablement traduits. S'il y eut des égarements dans certaines conclusions tirées de leurs recherches par Roquefort, Raynouard ou Pierquin de Gembloux, elles restèrent dans des limites raisonnables comparées à celles des indo-européanistes et sans impliquer de projet racial. Littré, qui se revendique du comparatisme allemand, fut probablement l'un des premiers à introduire une certaine réflexivité dans le domaine en interrogeant les infléchissements apportés au plan du contenu par référence aux pratiques sociales, qu'il envisageait avec plus de réalisme que ne pouvaient l'être celles de l'Eden des Aryas avant qu'une théorie de la tripartition fonctionnelle par Dumézil et la reconstruction du vocabulaire des insitutions par Benveniste ne rende à cet univers quelque réalisme sociologique. Il consacra aussi une part de son attention à la fragmentation dialectale, aux collisions homonymiques, à l'emprunt et à l'étymologie populaire [Nerlich, 1992]. La langue se séparait d'une expression de la pensée élémentaire, composée morphologiquement comme une algèbre, pour intégrer les usages quotidiens des locuteurs, les différences de dialectes et de parlures et surtout les aléas de l'expression et de l'échange. Travail conduit en marge de la confection des articles et qui valait pour une démonstration de l'insuffisance d'un procédé qui se contentait d'affecter chaque vedette à un étymon, les essais réunis dans *l'Histoire de la langue française* [Littré, 1862] et dans *Etudes et glanures* [Littré, 1880] inventent un domaine, celui de l'étymologie française — Antoine Thomas préférera "philologie française" — qui n'obtiendra jamais de statut défini [Roques, 1991].

Bréal lui-même commit des ouvrages scolaires de lexicologie latine et grecque avec Anatole Bailly en 1881, 1882 et 1885 et, à défaut de se distinguer par la qualité de ses définitions<sup>5</sup>, il eut à y réfléchir sur la relation de la forme et du sens, une des préoccupations dont l'écho se retrouve dans l'abondance de notes sur un ou plusieurs mots, français, latins ou grecs, présentées lors de séances à la Société de Linguistique de Paris. Le corpus clos sur lequel était fondé son travail, l'approche archéologique des *realia* n'était pas sans incidence : les matériaux se prêtaient plus facilement à l'indifférence sociolinguistique que ne l'auraient permis des recensions d'une langue vivante. Il eut par ailleurs, dans les élèves qui assistaient à son enseignement au Collège de France, l'un des auteurs du Larive et Fleury [1900], M. Merlette, à qui il tint à rendre hommage [Bréal, 1889]. Par ces quelques points de tangence, qu'on pourrait systématiser, lexicographie et sémantique ont présenté, depuis leurs origines voisines, non seulement des questionnements communs mais une commune précarité quant à leur situation dans les sciences du langage, à la fois sûres de leur objet qui rencontre une véritable demande et l'intérêt du public, et incertaines quant à leurs méthodes. Il y a un domaine où se croisent autour du lexique des savoirs mieux admis par le public que par les savants — des comparatistes aux écoles actuelles — et qui persistent, sans trouver leur assiette, régressant

<sup>5</sup>Par opposition au Dictionnaire général de Hatzfeld et Darmesteter [1890].

dans le champ professionnel à chaque avancée épistémologique et revenant au premier plan dans les phases d'incertitude théoriques.

Dans sa difficulté à se positionner, entre le précédent de la mythologie comparée et la concurrence par les secteurs les moins intégrés dans le champ universitaire — la lexicographie demeure un secteur dominé par l'entreprise privée —, la sémantique semble n'avoir pu s'établir durablement, à en juger par la fragile postérité de la discipline dans les vingt années suivant la publication de *l'Essai* alors que la confrontation à d'autres savoirs, liant la détermination du sens à la question de la conscience ou de l'humanité de l'homme, donnait à la psychologie, à la philosophie ou à l'anthropologie un avantage certain dès qu'étaient posées des questions centrées sur l'interprétation. Ce débat sera tranché, de manière interne, à partir d'une théorie du *signe* (un terme repris à la philosophie et rétabli en tant que concept dans les sciences du langage), en fonction du nouveau rapport établi par Saussure dans le *Cours de linguistique générale*. Ce déplacement de perspective suppose d'élucider la portée d'une modification du vocabulaire : le *sens* et le *signifié* sont-ils synonymes (et le *mot* et le *signe*) ? L'usage glisse sans cesse de l'un à l'autre de ces termes, sans souci quant aux effets d'une substitution qui opère au rebours de ce qui avait été apporté non sans difficulté lors des dernières séances du troisième cours prononcé à Genève, comme un viatique pour une école encore à naître, l'école structurale.

## 2. La sémantique (1897-1916)

Dans l'histoire moderne de la linguistique, la sémantique a rencontré un succès mitigé. Il y a somme toute, jusqu'aux années 1960, peu d'ouvrages qui lui sont explicitement consacrés et on aurait peine, à cette époque, à caractériser une théorie centrale dans le domaine à partir de quoi se démarqueraient écoles et jugements. Après que Bréal avait proposé d'inscrire la signification dans l'aléa d'une diachronie, les propositions alternatives à partir d'une vision culturaliste (Vossler en Allemagne, Sapir aux Etats-Unis), lexicologique (Trier) ou logico-empiriste (l'école anglaise) auraient pu préluder à l'élaboration progressive d'une doctrine cumulant sur un même objet les acquis de l'histoire de la langue et de la philosophie. Or il n'en fut rien et les études sémantiques, en France notamment, loin de subordonner à une méthode spécifique des disciplines qui s'étaient constituées parallèlement dans ses environs — dialectologie (Gilliéron), philologie lexicale (Thomas), stylistique (Bally)... —, ont semblé ne pouvoir s'en déprendre. La forclusion du sens, qui fut le slogan d'une certaine linguistique structurale depuis 1945, prolongée par les réticences générativistes, confirme cette marginalisation. Faute d'inscrire



de façon satisfaisante la signification à l'intérieur du champ de la linguistique, comparatistes et structuralistes en repèrent certains effets — tels que l'étymologie populaire, la distribution des marques — à moins que, renonçant à appliquer des méthodes éprouvées en phonologie ou en morphologie, ils abandonnent à d'autres disciplines (depuis l'anthropologie vers 1850 à la neurobiologie aujourd'hui) la question des fins dernières.

## 2. 1. Une sémantique *a minima*

En 1897, dans la linguistique française, comme champ scientifique et social, l'auteur de *l'Essai de sémantique* occupe une position de maîtrise absolue : professeur au Collège de France et à l'École Pratique des Hautes Études, secrétaire de la Société de Linguistique de Paris, proche des hauts fonctionnaires du Ministère de l'Instruction Publique, membre de l'Institut, il a ses entrées chez les éditeurs universitaires comme dans les revues intellectuelles et tous les comparatistes sont, de près ou de loin, ses élèves. Son livre est accueilli dans l'ensemble avec bienveillance, réédité dans les deux années qui suivent et traduit en espagnol et en anglais ; des bonnes pages sont publiées par la *Revue des Deux Mondes* et l'on attendrait d'une réception si favorable un engagement marqué des disciples dans la voie indiquée, d'autant que l'ouvrage se présente comme une introduction très générale dont les applications semblent infinies. C'est ce qu'en dit Meillet :

“Grand humaniste et maître de la prose parce qu'il ne visait pas à être un artiste de la prose, Bréal a exprimé sa pensée dans un livre qui a paru en 1897, alors que l'auteur était parvenu à la vieillesse : *l'Essai de Sémantique* (science des significations). (...) Malgré le succès qu'il a eu, le livre n'a pas eu toute l'action qu'il aurait dû exercer. Mais il est assez profond pour attendre. (...) Si le livre a eu, en son temps, un beau succès, il semble que, maintenant, on ne le lise pas autant qu'il faudrait. Le rationalisme de Bréal déplaît sans doute à des novateurs qui mettent au premier plan les faits affectifs. Mais, en s'attachant aux faits intellectuels, M. Bréal avait porté l'effort sur l'essentiel. Son livre, qui est une œuvre d'art, demeure comme le plus sain de ceux qui doivent orienter les recherches”<sup>6</sup>.

<sup>6</sup>[Meillet, 1936, p. 226-227], dans “Michel Bréal et la grammaire comparée au Collège de France”, conclusion de l'article.

Avec un éloge aussi appuyé, on attendrait de Meillet, le successeur de Bréal<sup>7</sup>, qu'il illustre la nouvelle discipline. En 1903, dans sa magistrale *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, dédiée “À mon maître M. Ferdinand de Saussure”, Meillet ne traite nulle part de sémantique (le livre de Bréal est mentionné en une ligne dans la bibliographie) et la partie consacrée au vocabulaire [Meillet, 1908, p. 342-378] est une recension des termes dont l'origine serait commune à l'ensemble des dialectes, constituant le stock lexical primitif partagé dans l'aire de diffusion du groupe indo-européen. Deux ans plus tard, un article marque sur ce sujet un revirement. Est-il fortuit que ce soit l'année où se négocie la succession de Bréal au Collège de France que Meillet reprend

<sup>7</sup>Il lui succède au Collège de France comme au secrétariat de la Société de Linguistique de Paris.

<sup>8</sup>Par quoi Meillet promeut une conception que Saussure reprendra au début de son Cours : "(...) la langue, qui est sociale dans son essence (...)" [Saussure, 1972, p. 37].

dans l'*Année sociologique* certaines hypothèses de l'*Essai* dans un article intitulé "Comment les mots changent de sens" (reproduit dans [Meillet, 1921, p. 230-271]) ? Cette étude s'ouvre sur une caractérisation du langage comme fait social<sup>8</sup> dont la manifestation se lirait dans le changement de sens des mots, d'où un enchaînement opéré vers la sémantique qui, récusant Darmesteter, se place sous le double patronage de Bréal et Wundt. En fait Bréal est mentionné seulement pour son livre fondateur et pour l'exemple qu'il avait pris de la polysémie d'*opération*, justifiant les différentes acceptions du mot par la diversité des emplois professionnels.

Le développement de la question rassemble, autour de la question du changement sémantique, des séries de faits empruntés — pour en contenir le registre dans les productions de l'école française — au langage enfantin (Pavlovitch), à la conceptualisation philosophique (Paulhan, Leroy), aux argots (Sainéan, Schwob, Guieysse, Esnault), à l'usage social (Bréal, Duvau, Roques, Boyer, Spéranski, Chéron), à l'emprunt (Gauchat), à la dialectologie (Gilliéron et Mongin), à la phonétique expressive (Grammont) et à l'histoire du lexique français (Brunot, Darmesteter, Paris), avec une référence isolée au *Dictionnaire étymologique latin* de Bréal et Bailly.

La perspective exploitée par Meillet, telle qu'elle est marquée dans la conclusion, montre clairement les limites de son projet :

"Ces exemples, où l'on a remarqué seulement les plus gros faits et les plus généraux, permettent de se faire une idée de la manière dont les faits linguistiques, les faits historiques et les faits sociaux s'unissent, agissent et réagissent pour transformer le sens des mots ; on voit que, partout, le moment essentiel est le passage de la langue générale à une langue particulière, ou le fait inverse, ou tous les deux, et que, par suite, les changements de sens doivent être considérés comme ayant pour condition principale la différenciation des éléments qui constituent les sociétés" [Meillet, 1921, p. 271].

Deux hypothèses démarquent ce texte des propositions bréaliennes. La sociologie, d'abord, y remplit une double fonction, à la fois en ce qu'elle permet de construire dans la théorie linguistique une visée synchronique des "faits sociaux" complémentaire de la diachronie des "faits historiques" et aussi en ce qu'elle autorise un dépassement d'une explication jusqu'alors partagée entre la physiologie et la psychologie. Le rôle dévolu aux "langues particulières" (les sociolectes) permet de substituer une subdivision des langues en une pluralité de parlers, d'argots et d'usages à la conception cartésienne d'un universalisme rationnel ou à celle hegelienne d'un progrès de l'expression rejoignant peu à peu la raison et la forme de la science.

Si fidélité de Meillet à Bréal il y a, elle se retrouve dans leur commun refus de la psychologie et dans la vision substantialiste du sens qui n'est jamais appréhendé comme une *valeur* au sens saussurien mais comme la

traduction verbale d'une référence matérielle. L'apport le plus novateur concerne le tabou linguistique, les autres directions explorées s'inscrivant dans la stricte tradition comparatiste (étymologie et mythologie) ou dans une inspiration dialectologique ranimée, après la première guerre mondiale, par *Wörter und Sachen*. Aucun ouvrage de Meillet, dont la prolixité est notoire, ne contient de chapitre consacré à la sémantique d'une langue et il ne s'en trouve pas de nouvelle application après 1914.

Vendryes qui proposait cette année-là (1923) une synthèse<sup>9</sup> des sciences du langage ne trouvait à mentionner que Littré, Bréal, Meillet et Nyrop (mais ni Darmesteter, ni Sainéan, ni Gilléron) et, en l'absence d'une rubrique *sémantique* à la table des matières, un renvoi de l'index en fait commencer l'incidence au deuxième chapitre de la troisième partie consacrée au "vocabulaire" :

"Chapitre II. — Comment les mots changent de sens.

La vie des mots et la polysémie. Changements de sens par spécialisation et par généralisation. Conditions de la constitution d'une sémantique générale.

Chapitre III. — Comment les notions changent de nom.

Usure phonétique et usure sémantique des mots. Interdictions et euphémismes. Causes sociales de la transformation des vocabulaires. Comment on crée des mots nouveaux" [Vendryes, 1979 (1923), p. 442-443]<sup>10</sup>.

<sup>9</sup>La guerre a retardé de dix ans la publication du livre cité ici à partir de l'édition de 1979 [Vendryes, 1979 (1923)].

<sup>10</sup>La partie consacrée à la sémantique représente environ trente pages sur quatre cents.

Si les titres de chapitres semblent un condensé des travaux de l'école française puisqu'on y retrouve les éléments phraséologiques des titres d'articles ou de livres de Darmesteter et Meillet, l'approche est moins réticente à la psychologie que n'avait pu l'être celle soutenue jusqu'alors, d'autant que l'équilibre affiché entre les mots et les "notions" réintroduisait l'idée d'une signification indépendante des valeurs linguistiques :

"On peut prévoir la constitution d'une sémantique générale qui, en centralisant les renseignements tirés de chaque langue sur les changements de sens, permettra de ramener ceux-ci à quelques principes, non pas au point de vue simplement logique, comme cela a été fait jusqu'ici, mais au point de vue psychologique. Il faudrait partir pour cela non pas des mots, mais des idées qu'ils expriment" [Vendryes, 1979 (1923), p. 228].

La conséquence d'une inflexion de la linguistique vers la psychologie — dont on trouverait l'équivalent chez Meillet qui ne se produit plus guère auprès des durkheimiens mais répond aux invitations de la Société de Psychologie en 1922 et 1923 [Meillet, 1936, p. 9-28] — aboutit à subordonner l'analyse des faits de langue à une conjecture sur la pensée dont la présence énigmatique ne résout aucune des questions que pose le statut de l'interprétation. Après une analyse consacrée au vocabulaire affectif et au rôle des éléments subjectifs, Vendryes reprend les propos de Meillet en insistant sur l'importance du fait social dans l'argot, le tabou et plus généralement les usages sociolinguistiques sans

tirer aucune conclusion générale de ces phénomènes :

“Même dans les exemples précédents la psychologie n’explique pas tout. L’usure que subissent les mots est toujours due plus ou moins à l’action du milieu social où on les emploie. Il convient donc d’examiner sous l’aspect social la question du renouvellement des vocabulaires. La cause sociale apparaît nettement dans les transformations de mots par bienséance” [Vendryes, 1979 (1923), p. 243].

Ce qui fait défaut à Bréal dans sa préférence pour une lexicologie diachronique, à Meillet dans son assignation sociologique, à Vendryes dans sa requête référentielle, c’est ce que Saussure exemplifie lorsqu’il définit la langue comme une entité autonome de dépendances internes :

“Dans l’intérieur d’une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement : des synonymes comme *redouter*, *craindre*, *avoir peur* n’ont de valeur propre que par leur opposition ; si *redouter* n’existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents” [Saussure, 1972, p. 160].

## 2. 2. La sémantique de Nyrop

Avant 1920, et en dehors du livre de Bréal, seuls trois ouvrages composés en français se sont revendiqués de la sémantique :

— Antoine Thomas [1898] sous-titre ainsi un recueil d’études lexicologiques ;

— Raoul de la Grasserie [1909]<sup>11</sup> poursuit son travail solitaire de polygraphe amateur ;

— Krystofer Nyrop [1913], dans le quatrième tome de sa *Grammaire historique de la langue française*, s’inscrit dans la lignée de Littré et Gaston Paris.

Il faut attendre ensuite 1927 et le traité de Carnoy [1927] ou, dans un autre registre, les publications de Ferdinand Brunot [1922], Henri Delacroix [1927] et Frédéric Paulhan [1929] pour que le domaine soit remis en chantier.

La sémantique de Nyrop est divisée en dix “livres” dont les titres soulignent l’influence de Bréal (“Sens du mot” et “Changement de sens”, livres 1 et 2), de Darmesteter (“Métonymies” et “Métaphores”, livres 5 et 6), de Meillet (au livre 2 et le livre 7 “Euphémisme”) comme de l’école allemande (“Le mot et la chose”, livre 10). Le livre 3, “Valeur des mots”, n’est pas un hommage à Saussure mais la description de changements “subjectifs” dans l’acception comme l’indiquent les différents paragraphes : *renforcement*, *affaiblissement*, *dégradation*, *amélioration*. La *valeur* se résume à un affadissement du sens (la réduction de

<sup>11</sup> Sur cet auteur, voir [Delesalle, 1990].

l'hyperbole dans *ennui* ou *étonner* par exemple) ou à son contraire. Le domaine d'application est le français, des premiers textes aux usages contemporains, la méthode celle de l'école comparatiste constituée depuis 1872 autour de *Romania* par Gaston Paris et Paul Meyer. L'ensemble se présente comme une tentative de classement des faits de sens (noms, verbes, adverbes et adjectifs) en fonction des causes conjecturelles de changement :

“L'étude du sens des mots est étroitement liée à celle de l'homme et de la société. Le langage a pour première condition l'existence des sociétés humaines, comme son but est de permettre des relations sociales; on sait en outre que le langage n'est ni un organisme ni un être vivant, mais une fonction et rien d'autre. C'est pourquoi l'origine des phénomènes linguistiques est à chercher soit dans l'homme, soit dans la société; voilà une chose qu'il ne faut jamais perdre de vue. Quand il s'agit d'expliquer un fait de langage quelconque, il ne faut pas s'arrêter avant d'avoir trouvé la raison “sociologique” — nous donnons à ce terme un sens très large. (...) Tout changement linguistique est une manifestation de vie et reflète un changement survenu dans l'homme, dans sa pensée, ses sentiments ou ses actions, ou dans la société qui l'entoure. Ainsi la linguistique parle de l'homme à l'homme. La vérité de cet axiome d'abord formulé par M. Michel Bréal nous paraît incontestable” [Nyrop, 1913, p. V-VI].

La sémantique était donc vouée à expliquer les changements linguistiques non pas de manière interne mais par assignation soit à une modification psychique — suivant en cela le modèle de l'école allemande —, soit à une évolution socio-économique, comme Meillet l'avait proposé. Le modèle restait résolument diachronique, c'est-à-dire à l'opposé d'une formalisation logique dont le principe, soutenu par Couturat, perdait chez cet auteur sa portée heuristique dans une application à un projet de langue universelle<sup>12</sup>. La polysémie d'*opération*, l'exemple de Bréal rediscuté par Meillet, est révélateur d'une influence qu'on retrouve dans le traitement, aux huitième et neuvième chapitres du premier livre, de l'“ellipse” et plus encore des “idées latentes” — présentées comme une forme d'“ellipse intérieure” — dont la formule avait été avancée par Bréal en 1868.

<sup>12</sup>Voir les contributions de L. Couturat à la Revue de Métaphysique et de Morale (1908, 1911, 1912) et dans le Bulletin de la Société Française de Philosophie (1912).

La tentative singulière de Nyrop pour justifier la sémantique dans le cadre d'une grammaire historique de la langue française pourrait être l'effet d'une certaine distance au marché de la linguistique provoquée autant par l'infirmité (Nyrop est aveugle quand il compose le quatrième tome) que par l'éloignement (le livre est écrit à Copenhague). Demeuré en retrait des progrès scientifiques, il fonde son projet sur une appréciation de la linguistique correspondant à la situation qu'il avait connue lors de ses séjours à Paris trente ans auparavant : d'un côté, une révérence à l'égard de la philologie et de la diachronie, inspirée par Bréal et Thomas, de l'autre, une ouverture à la sociologie, suivant en cela Meillet. La sémantique était conçue en continuité de la lexicologie et, à ce titre, le recul de la lexicographie française, l'intérêt porté par les comparatistes aux



attestations les plus anciennes des langues de l'aire indo-européenne et le retour d'une attention portée aux textes au détriment de la langue comme système, d'autres causes encore contribuaient à résorber les propositions d'une discipline — la sémantique — qui ne *s'imposait* pas dans le champ des sciences du langage pour n'avoir emprunté à la sociologie et à la psychologie qu'une référence générique et non des méthodes. La référence à la sociologie ne correspondait à aucun travail d'enquête et les recherches dialectologiques de terrain n'avaient pas de répondant anthropologique ; la psychologie demeurait, pour les linguistes, une discipline philosophique, en sorte que le travail de Piaget [1923] ne fut pas intégré à la réflexion collective et l'on sait quelles difficultés rencontrèrent les hypothèses, aussi différentes que novatrices, de Gustave Guillaume et de Damourette et Pichon.

### 3. La fin de la sémantique ?

En somme, la première sémantique, celle de Bréal et Meillet, qu'on présente comme une nouvelle avancée de la linguistique comparée, au-delà des analyses sonores et grammaticales, pourrait bien n'être, au mieux qu'une reformulation de la lexicologie, au pire une conjecture erronée. À la fois dépassement de la mythologie comparée et réponse à la concurrence des sciences humaines en formation dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle — anthropologie, psychologie, sociologie, neurologie —, elle serait vouée à demeurer à l'écart des propositions méthodologiques de ces disciplines sans pouvoir dépasser le travail philologique. Issue d'une tradition d'explication des textes et de la réflexion lexicographique, la sémantique était condamnée, faute d'une théorie spécifique, à retourner à une conception de la polysémie comme effet mental ou social dont rien ne pouvait être articulé de positif à l'intérieur du champ.

De là, Saussure [1972, p. 33] procéda à deux rectifications :

— d'une part, il reconnaissait le rôle d'une "psychologie sociale" dont dépendait en dernière instance la question de la signification ;

— d'autre part, il introduisait la médiation d'une "sémiologie" incluant la langue parmi ses objets.

Ainsi était de fait éliminée la sémantique dont les éditeurs, Bally et Sechehaye, perçoivent qu'elle a disparu en relation avec l'apparition de la sémiologie mais sans noter plus qu'un effet de l'inachèvement du *Cours* : "Ainsi s'explique que certaines disciplines soient à peine effleurées : la sémantique par exemple" [Saussure, 1972, préf. par C. Bally et C.-A. Sechehaye, p. 10]. Et, lorsqu'il est question de la sémiologie :

“On se gardera de confondre la *sémiologie* avec la *sémantique*, qui étudie les changements de *signification*, et dont F. de S. n'a pas fait un exposé méthodique; mais on en trouvera le principe fondamental formulé à la p. 109” [Saussure, 1972, note des éd., p. 33].

Saussure n'a pas “oublié” la sémantique. Le témoignage de ses réserves à l'égard de cette discipline est apporté par des notes manuscrites que sa déférence pour le maître qui l'avait accueilli à Paris ne l'autorisait pas à publier. En déplaçant l'axe de sa réflexion vers la synchronie et la notion de système, donc de valeur, il récusait les monographies lexicales de ses prédécesseurs, qu'elles prennent pour modèle la rhétorique des tropes, la lexicographie ou une référence sociologique. D'une certaine façon, le *Cours de linguistique générale* vient clore une version de la sémantique, devenue après lui sans objet, comme Bréal avait mis un terme, dans le champ de la linguistique comparée en France, à la mythologie comparée. La question demeure ouverte de savoir s'il est possible de fonder une autre sémantique à partir des propositions saussuriennes.

(Université d'Orléans)

## Bibliographie

ANTOINE (G.), MARTIN (R.), éd.

1985, *Histoire de la langue française, 1880-1914*, Paris, CNRS.

AUROUX (S.), éd.

1988, "Antoine Meillet et la linguistique de son temps", *Histoire Epistémologie Langage*, 10, II.

BERGOUNIOUX (G.)

1996, "«Aryen», «indo-européen», «sémite» dans l'université française", *Histoire Epistémologie Langage*, «La Linguistique de l'hébreu et des langues juives», J. Baumgarten et S. Kessler-Mesguich, dir., XVIII, 1, p. 109-126.

1997, "Aux origines de la Société de Linguistique de Paris (1864-1876)", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XCI, fasc. 1 (1996), p. 1-36.

BOLLACK (J.)

1975, "Ulysse chez les philologues", *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 5-6, p. 9-35.

BRÉAL (M.)

1863, *Hercule et Cacus : étude de mythologie comparée*, Paris, Durand.

1864, "De la méthode comparative dans l'histoire des langues", ouverture du cours de grammaire comparée au Collège de France, *Revue des cours littéraires* du 17 déc. 1864, Germer Baillière.

1868a, *Introduction à la Grammaire comparée des langues indo-européennes de F. Bopp*, t. II, Paris, Imprimerie impériale.

1868b, *Les Idées latentes du langage*, Paris, Hachette.

1869, *Avant-propos* à MÜLLER (M.), 1869.

1877, *Mélanges de mythologie et de linguistique*, Paris, Hachette.

1889, "Nécrologie : M. Merlette", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 7, p. L-LI.

1897, *Essai de sémantique*, Paris, Hachette.

1991, *The Beginnings of Semantics*, textes traduits et présentés par G. Wolf. Stanford University Press.

BRUNOT (F.)

1926, *La Pensée et la langue*, Paris, Masson.

CARNOY (A.)

1927, *La Science du mot : traité de sémantique*, Universitas Louvain.

CHAMBON (J.-P.), LÜDI (G.), éd.

1991, *Discours étymologiques*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.

CHEVALLET (A. de)

1858, *Origine et formation de la langue française*, Paris, Dumoulin [2<sup>e</sup> éd.].

DARMESTER (A.)

1887, *La Vie des mots*, Paris, Delagrave.

DELACROIX (H.)

1924, *Le Langage et la pensée*, Paris, Alcan.

De la GRASSERIE (R.)

1909, *Essais d'une sémantique intégrale*, Paris, Geuthner.

DELESALLE (S.)

1990, "Raoul de la Grasserie : son statut et son rôle dans la linguistique au tournant du siècle", in NIEDEREHE (H.-J.), KOERNER (K.), 1990, p. 677-688.

DESMET (P.)

1996, *La Linguistique naturaliste en France (1867-1922)*, Louvain, Peeters (Orbis Supplementa).

DESMET (P.), SWIGGERS (P.)

1995, *De la grammaire comparée à la sémantique : textes de Michel Bréal publiés entre 1864 et 1898*, Louvain, Peeters (Orbis Supplementa).

DUMÉZIL (G.)

1981, "Entretien avec Jacques Bonnet et Didier Pralon", p. 15-44, in *Georges Dumézil*, Paris, Centre Georges Pompidou-Pandora Éd. (Cahiers pour un temps).

1987, *Entretiens avec Didier Eribon*, Paris, Gallimard (Folio-essais).

HATZFELD (A.), DARMESTETER (A.)

1890, *Dictionnaire général*, Paris, Delagrave.

LARIVE & FLEURY

1900, *Dictionnaire illustré des mots et des choses*, nouv. éd., 3 vol., Chamerot.

LITTRÉ (É.)

1862, *Histoire de la langue française*, 2 t., Paris, Didier.

1880, *Études et glanures*, Paris, Didier.

MEILLET (A.)

1908, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, Hachette [1<sup>e</sup> éd. 1903].

1921, *Linguistique historique et linguistique générale*, t. I, Paris, Champion.

1936, *Linguistique historique et linguistique générale*, t. II, Paris, Klincksieck.

MÜLLER (M.)

1869, *La Stratification du langage*, Paris, Franck (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études).

NERLICH (B.)

1992, *Semantic Theories in Europe 1830-1930*, Amsterdam-Philadelphie, John Benjamins (Studies in the History of the Language Sciences ; 59).

NIEDEREHE (H.-J.), KOERNER (K.), eds.

1990, *History and Historiography of Linguistics*, vol. 2, Amsterdam-Philadelphie, John Benjamins.

NYROP (K.)

1913, *Grammaire historique de la langue française*, t. IV "Sémantique", Copenhague-Paris, Gyldendalske Boghandel-Picard.

OLENDER (M.)

1989, *Les Langues du paradis*, Paris, Gallimard-Le Seuil.

PARIS (G.)

1865, *Histoire poétique de Charlemagne*, Paris, Franck.

PAULHAN (F.)

1929, *La Double fonction du langage*, Paris, Alcan.

PIAGET (J.)

1923, *Le Langage et la pensée chez l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

PICTET (A.)

1859, *Les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs : essai de paléontologie linguistique*, Paris, Cherbuliez.

REGNAUD (P.)

1898, *Comment naissent les mythes*, Paris, Alcan.

RENAN (E.)

1871, *La Réforme intellectuelle et morale de la France*, Paris, Calmann-Lévy.

ROQUES (G.)

1991, "La Conception et le rôle de l'étymologie chez les philologues français d'É. Littré à A. Thomas", in CHAMBON (J.-P.), LÜDI (G.), 1991.

SAUSSURE (F. de)

1972, *Cours de linguistique générale*, éd. Tullio de Mauro, Genève, Payot.

SWIGGERS (P.)

1988, "Le Problème du changement linguistique dans l'œuvre d'Antoine Meillet", in AUROUX (S.), 1988, p. 155-166.

THOMAS (A.)

1898, *Essais de philologie française : la sémantique et les lois intellectuelles du langage*, Paris, Bouillon.

VENDRYES (J.)

1979 (1923), *Le Langage, introduction linguistique à l'histoire*, Paris, Albin Michel [1<sup>e</sup> éd. Paris, La Renaissance du Livre].